

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE

**Examen professionnel de promotion interne
Examen professionnel d'avancement de grade**

SESSION 2015

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : SERVICES ET INTERVENTION TECHNIQUES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant**

Technicien principal territorial de 2^{ème} classe, vous exercez vos fonctions en tant que chargé(e) de maintenance au sein de la commune de TECHNIVILLE (30 000 habitants), disposant de services techniques municipaux regroupant tous les corps de métiers.

La piscine est gérée en régie et la ville envisage de déléguer une partie de la maintenance des installations techniques à une société privée. La piscine est en capacité d'accueillir 700 personnes maximum simultanément et le bâtiment est classé en 3^{ème} catégorie en termes d'ERP.

Dans un premier temps, le Directeur des services techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les obligations concernant la maintenance et l'entretien des piscines.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour mettre en place une étude de faisabilité sur l'externalisation des prestations génie thermique et énergétique de la piscine.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

Document 1 : « Arrêté du 7 avril 1981 relatif aux dispositions techniques applicables aux piscines » – legifrance.gouv.fr – Version consolidée au 31 décembre 2014 – 4 pages

Document 2 : « L'entretien des piscines municipales » – ville-arles.fr – Septembre 2011 – 1 page

Document 3 : « Les piscines : hygiène et gestion de l'eau » (extraits) – *Lionel Figueiredo – conseils.xpair.com* – 1^{er} octobre 2010 – 9 pages

Document 4 : « Rôle du maire en matière de sécurité incendie et d'accessibilité dans les établissements recevant du public » – marne.gouv.fr *Extrait de Sécurité et accessibilité dans les établissements recevant du public (ERP) - Guide à l'usage des maires* – Juin 2011 – 3 pages

Document 5 : « Garanties de techniques et de sécurité » – champagne-ardenne.drjscs.gouv.fr *Extraits de Réglementation des baignades* – 30 mai 2013 – 3 pages

Document 6 : « L'énergie solaire thermique - Le Chauffage des piscines » (extrait) – ale-lyon.org *Guide à destination des collectivités* – Juin 2013 – 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Erratum : Le document 4 n'est pas le même que le titre du document lui-même mais il s'agit bien du même document "Sécurité & accessibilité - Guide à l'usage des Métiers"